Ecrit par Echo du Mardi le 7 août 2024

SUSHI ISLE SUR LA SORGUE/JEANNE

Notaire

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 7 août 2024

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 7 août 2024 sous réserves d'incidents

Etude de Maîtres LAPEYRE,DUCROS et AUDEMARD
Notaires associés
à Avignon (Vaucluse)
1 rue des Ciseaux d'or

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Marie-Etoile LAPEYRE, de la Société Civile Professionnelle « LAPEYRE DUCROS AUDEMARD, notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial », à AVIGNON, 1 rue des Ciseaux d'Or, le 25 juillet 2024, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement d'AVIGNON 1, le 31 juillet 2024, référence 2024 N 1605, a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée **SUSHI ISLE SUR LA SORGUE**, Société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (84800), 563 cours Fernande Peyre, identifiée au SIREN sous le numéro 827555590 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON.
A la Société dénommée **JEANNE**, Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (84800), 563 cours Fernande Peyre, identifiée

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 7 août 2024

au SIREN sous le numéro 928016021 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON.
Désignation du fonds : fonds de commerce de de restauration rapide, vente et livraison de plats à emporter, à consommer sur place et à livrer sis à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800) 563 cours Fernande Peyre, connu sous le nom commercial KALY SUSHI.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (250.000,00 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales.
Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite tant pour la correspondance et le renvoi des pièces que pour la validité en l'étude de Maître Julien HERISSON, Avocat Associé, au sein de la SELALR PLMC Avocats, Bat. Le Saphir – Bureau B 103, 477, Avenue Jules Vernes 84700 SORGUES.
Pour insertion.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !